



Inauguration du parc éolien citoyen Féeole : l'aboutissement d'une aventure territoriale exemplaire à Martigné-Ferchaud (35)

29 août 2025,
Martigné-Ferchaud

Ce vendredi 29 août, Féeole Développement Citoyen, la SEM Energ'iV, la SEM SIPEnR et Énergie Partagée inaugureront le parc éolien citoyen de Féeole. Une journée portes ouvertes, destinée au grand public, a lieu le samedi 30 août.

Initiée en 2010 par un collectif de citoyens, cette aventure collective franchissait aujourd'hui son ultime étape : l'inauguration des 4 éoliennes du parc éolien citoyen Féeole. Totalisant 12,9 MW, elles permettent d'alimenter 6 900 foyers en électricité, soit l'équivalent de 16 % de la consommation électrique du territoire de Roche aux Fées Communauté. Elles évitent ainsi l'émission de 1 900 tonnes de CO₂ chaque année.

Un collectif citoyen appuyé par des acteurs publics et de l'ESS

En 2010, une quinzaine de citoyens et citoyennes créent l'association Énergie des Fées pour lancer un projet de parc éolien. Toutes les études préalables sont ensuite réalisées de 2013 à 2015 avec l'appui technique d'Energiequelle, pour aboutir en 2018 à l'obtention du permis de construire.

Le projet se heurte alors à un recours qui retarde le projet de quatre ans avant que Féeole ait gain de cause en justice. À partir de 2022, la dégradation des conditions économiques suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie vient fragiliser le projet. C'est l'arrivée de 4 partenaires territoriaux en 2023 qui permet finalement de le mener à bien et de mobiliser les 23,1 millions d'euros nécessaires à l'investissement.

Au final, la mise en service du parc éolien citoyen Féeole a été rendue possible par un partenariat original et exemplaire entre la société citoyenne Féeole Développement Citoyen, la communauté de communes Roche aux Fées Communauté, et un groupement d'investisseurs publics et citoyens constitué par la SEM Energ'iV, la SEM SIPEnR et le mouvement national de l'énergie citoyenne Énergie Partagée.

« La transition énergétique doit être l'affaire de tous. Les projets citoyens d'énergie renouvelable permettent de mobiliser ensemble citoyens, collectivités et acteurs de l'économie sociale et solidaire, et de mutualiser leurs forces. Et c'est le territoire qui bénéficie des retombées économiques ! » explique Jean-Michel Boiron, président de Féeole Développement Citoyen.

Pour Thierry Restif, vice-président Énergie-Climat de Roche aux Fées Communauté, *« Il était naturel pour la collectivité d'investir au côté des citoyens. Le projet Féeole contribue à la stratégie TEPOS ("Territoire à Énergie Positive") que nous mettons en œuvre depuis 15 ans, et qui place le développement local au cœur de notre action. »*

Investissement citoyen et gouvernance partagée

La société citoyenne Féeole Développement Citoyen, qui associe des habitants et la communauté de communes, détient 40 % de la société de projet Féeole Exploitation. Les 60 % restants sont répartis à parts égales entre la SEM Energ'iv, la SEM SIPEnR et Énergie Partagée. Ensemble, les actionnaires du projet l'ont financé à hauteur d'environ 2,5 M€, dont plus de 1 M€ apportés par Énergie Partagée grâce aux 7 500 actionnaires citoyens qui lui confient leur épargne. Le reste du financement a été assuré par un prêt bancaire avec la BPGO, ARKEA et le Crédit Coopératif.

Un comité de suivi, réunissant élus, riverains, agriculteurs et porteurs de projet a aussi été mis en place. C'est ici que sont exprimées les attentes, les craintes, les plaintes relatives au projet, autant sur la phase travaux que exploitation. Il permet d'assurer transparence et ancrage local.

Cette gouvernance partagée garantit un équilibre entre maîtrise citoyenne, implication des collectivités et solidité économique. « **Le parc éolien Féeole montre qu'associer citoyens et acteurs publics garantit un bon équilibre entre intérêt général et rentabilité. C'est un modèle que nous privilégions désormais dans tous nos projets** » explique David Clausse, auditeur général d'Energ'iv et président de Féeole Exploitation.

« **Le portage par des acteurs du territoire a permis à Féeole d'être le premier projet éolien à bénéficier du bonus «gouvernance partagée» des appels d'offre de l'État gérés par la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie)** » se réjouit Florence Crocheton, Présidente de SIPEnR.

Pour en savoir plus :

www.feeole.fr

www.energie-partagee.org/projets/feeole

Un projet citoyen qui allie production d'énergie et pédagogie

Le projet possède une forte dimension pédagogique et environnementale. En plus d'avoir impulsé la mise en place du parc éolien, l'association Énergie des Fées mène des actions de sensibilisation aux économies d'énergie sur le territoire et anime des interventions portant sur la connaissance des EnR et de la transition énergétique dans les écoles. Elle est labellisée en ce sens par l'Éducation Nationale.

La reconnaissance du Label Énergie Partagée pour une démarche citoyenne exemplaire

L'exemplarité du projet a permis au parc éolien Féeole d'obtenir le Label Énergie Partagée, seul label qualité dans le secteur des énergies renouvelables.

Soutenu par l'ADEME, ce label distingue les projets de production d'énergie renouvelable particulièrement vertueux pour les territoires. Il s'appuie sur 15 critères détaillés, répartis en cinq grands axes : intérêt territorial, dynamique locale, finance éthique et citoyenne, gouvernance partagée, et écologie. (voir l'infographie des 5 axes du label Énergie Partagée en annexe).

« **Féeole est un cas d'école de ce que le mouvement de l'énergie citoyenne peut accomplir. Accélérer la transition énergétique implique de faire aboutir des projets d'envergure, qui répondent aux besoins de leur territoire, à l'image de ce parc éolien. En nous rassemblant, nous avons la capacité de faire aboutir des projets de grande taille, que l'un ou l'autre acteur ne pourrait pas porter seul** » souligne Erwan Boumard, directeur d'Énergie Partagée.

Mais avec Féeole, la démarche va plus loin : dès l'origine, les membres du collectif porteur du projet souhaitent pouvoir consommer l'électricité produite localement. C'est désormais possible grâce à Alterna, fournisseur public qui propose une offre labellisée VertVolt "choix très engagé" par l'ADEME avec plus de 50% d'approvisionnement sur des projets à gouvernance partagée. Ainsi, en choisissant cette offre, les citoyens peuvent continuer de soutenir le parc éolien de Féeole, tout en accédant à une électricité verte, locale et maîtrisée par les acteurs du territoire.



Présentation des acteurs



FEEOLE Développement Citoyen

En 2010, 15 citoyens fondateurs créent l'association l'Énergie des Fées, avec l'appui de Roche aux Fées Communauté, en vue de lancer un projet de parc éolien citoyen et de travailler la thématique des économies d'énergie sur le territoire. Les objectifs étaient de participer à l'autonomie énergétique locale, développer les énergies renouvelables et garder la richesse produite sur le territoire. Cette période est consacrée à l'information locale sur le projet. Une première recherche de financement et le début des études amène à la création en 2013 de la SAS FEEOLE.

La société compte 37 associés (168 citoyens). Après le choix de la zone d'implantation et les démarches foncières, le collectif de citoyen FEEOLE fait le choix de se faire accompagner par Energiequelle (anciennement P&T Technologie) pour la réalisation des études et la constitution du dossier de demande d'autorisation d'exploitation. Le permis est délivré en 2018 par la préfecture et définitivement purgé de tout recours en 2022.

La société holding citoyenne FDC est créée en 2020 et possède la totalité des parts de la SAS FEEOLE. Au sein de FDC, les décisions sont prises selon la règle "un associé = une voix". En 2023 FDC revend 60 % de ses parts dans la SAS FEEOLE, et Roche aux Fées Communauté entre au capital de FDC.

Contact : Jean-Michel Boiron, Président

Roche aux Fées Communauté

Un territoire volontaire et impliqué pour le développement des EnR, depuis 15 ans :

- Un soutien historique à la filière éolienne et une participation active dans les réseaux d'acteurs sur les EnR (adhérent CLER, AMORCE, TARANIS)
- Un « Territoire à Energie Positive », labélisant son rôle moteur dans la transition énergétique avec des objectifs ambitieux de développement des EnR
- Une implication directe dans le montage de projets d'EnR (maîtrise d'ouvrage, investissement, accompagnement) et études prospectives pour impulser une valorisation locale de l'énergie
- De nombreuses actions de sensibilisation des élus, du grand public, et des scolaires en faveur des EnR en partenariat avec Energie des Fées RAFCO sera aux côtés des citoyens dans FDC.

Contact : Thierry Restif, vice-président Énergie-Climat de Roche aux Fées Communauté

Énergie Partagée

Mouvement national de l'énergie citoyenne, Énergie Partagée accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Portés par des collectifs citoyens et des collectivités locales qui en maîtrisent la gouvernance, ils font bénéficier leur territoire des retombées économiques générées. Reconnue Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) et labellisée Finansol, Énergie Partagée est aussi un outil d'investissement qui soutient les projets citoyens d'énergie renouvelable, en y investissant en fonds propres l'épargne de plus de 7300 actionnaires citoyens.

Depuis sa création en 2010, Énergie Partagée a engagé plus de 53 millions d'euros dans 170 projets pour partie en développement ou en chantier. Lorsqu'ils seront tous en service, ils alimenteront en énergie plus d'un million de personnes.

Pour plus d'informations : **www.energie-partagee.org**

Contacts : Annabelle Ledoux : 06 10 79 07 65

aled@lesgrandesidees.fr/Christina Mibanga Kabina : 06 21 08 15 29 - cmib@lesgrandesidees.fr

Energ'iv

Émanation du Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine, Energ'iv est une structure publique locale de type Société d'Économie Mixte créée en 2018. Elle est l'outil public de développement des énergies renouvelables en Ille-et-Vilaine : photovoltaïque, méthanisation, éolien et bois énergie mais également le premier opérateur de la mobilité biogaz en Ille-et-Vilaine.

Energ'iv a produit 22 GWh d'électricité renouvelable et 46,6 GWh de biogaz en 2024. Elle est actionnaire d'une trentaine de projets en fonctionnement ou en développement. Son action est marquée par une volonté forte de favoriser l'acceptation des projets en incitant l'implication et l'investissement citoyen. Afin de poursuivre son développement, la SEM a procédé à une augmentation de capital en mai 2024 et son capital compte désormais près de 21 millions d'euros.

Contact : Sophie Lanternier, responsable communication : 07 45 68 82 72 - s.lanternier@sde35.fr

SEM SIPEnR

La SEM SIPEnR est une Société d'Économie Mixte créée à l'initiative du SIPPAREC et de la Caisse des dépôts et consignations. Outil au service des collectivités et des citoyens, la SEM SIPEnR a pour vocation le développement, le financement, la construction et l'exploitation d'énergies renouvelables 100% publiques et citoyennes. En développant des projets avec les collectivités et les citoyens, SIPEnR contribue à la réappropriation des moyens de production par les territoires. Les centrales de SIPEnR ont produit 108 GWh en 2024 correspondant à la consommation de plus de 20 000 ménages et évitant l'émission de 52 000 tonnes de CO₂.

Contact : Raphaël Claustre, directeur général délégué 06 03 85 87 96 - rclaustre@sipenr.fr

Présentation des partenaires

Crédit Coopératif

Le Crédit Coopératif est une banque engagée au service des transitions environnementales et sociales. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs de l'économie réelle.

Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté à 100% par ses clients : les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations, les organismes d'intérêt général et les mouvements qui les représentent. Ils cumulent ainsi la double qualité de client et de sociétaire. Grâce à ses produits bancaires du quotidien, solidaires et tracés, les particuliers sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif. Fier de ses racines sociales, le Crédit Coopératif est l'un des partenaires premium des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, qui promettent d'être plus inclusifs, plus durables et plus solidaires. www.credit-cooperatif.coop / www.lepouvoirdenousengager.fr

Nordex

Nordex, concepteur et fabricant d'éoliennes de grande puissance depuis plus de 35 ans. Aujourd'hui, avec une puissance totale de 44 GW, Nordex Group est un des pionniers de l'industrie éolienne. Nordex France, filiale du groupe, est un acteur majeur de la filière en France depuis 2001. En plus de la conception et de la commercialisation de turbines, Nordex France est présent tout au long de la chaîne de valeur grâce à une expertise dédiée à la réalisation de chantiers 100 % clés en main et à la maintenance de ses turbines. Fort de ses 450 collaborateurs répartis sur tout le territoire entre le siège en région parisienne et ses 24 centres de maintenance, Nordex France affiche aujourd'hui plus de 3,4 GW de puissance en fonctionnement soit environ 1300 éoliennes.

Energiequelle

Chez Energiequelle, nous sommes convaincus de l'indispensable transition énergétique et du rôle essentiel des énergies renouvelables dans cette mutation. Notre société fondée en 2001, riche d'une cinquantaine de collaborateurs, réunit toutes les compétences pour assurer le développement, le financement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens et photovoltaïques. Répartis sur 3 sites en France, nous avons construit des parcs pour une puissance totale de près de 240 MW et gérons l'exploitation d'installations pour 280 MW.

Envinergy

Envinergy est une société de conseil financier spécialisée dans les énergies renouvelables dans les domaines de l'éolien, l'hydroélectricité, le solaire, la biomasse ainsi que le stockage. Notre équipe offre une grande expertise en financement, fusion-acquisition et valorisation. En complément des projets ENR en exploitation ou prêts à construire, Envinergy est également actif sur des opérations portant sur des portefeuilles de projets «early stage» et sur des plateformes détentrices d'actifs à tout stade de développement et d'équipes opérationnelles.

Banque populaire Grand Ouest

Régionale, coopérative et engagée, Banque Populaire Grand Ouest s'attache, depuis l'origine, à accompagner son territoire vers un développement dynamique et responsable.

A ce titre, la Banque Populaire accompagne notamment les projets liés à la transition énergétique à travers sa banque d'affaires Otoktone. Les financements réalisés portent aussi bien sur du biogaz, du PV ou de l'éolien et représentent aujourd'hui 500M€ d'encours.

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels est la filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dédiée aux marchés des entreprises (PME & ETI), des acteurs publics et institutionnels locaux et des professionnels de l'immobilier.

La banque accompagne 15 000 acteurs économiques partout en France à travers ses 21 implantations.

Elle propose à ses clients une offre complète (financements, traitement des flux, moyens de paiement, épargne, assurances, opérations de salle des marchés, opcv, etc.).

www.arkea-banque-ei.com

Infographie des 5 axes du Label Énergie Partagée

